

**Délibération n°2024-12-17-01-CA**

Relative à l'adoption du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2024

**Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,**

En sa séance du 17 décembre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON,  
Président de l'Université,

Vu le Code de l'éducation,  
Vu les statuts d'Aix Marseille Université,

Après en avoir délibéré,

**Article unique**

**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 24 septembre 2024 tel qu'annexé à la présente délibération, tenant compte des demandes de rectifications apportées en séance.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Membres en exercice : 36

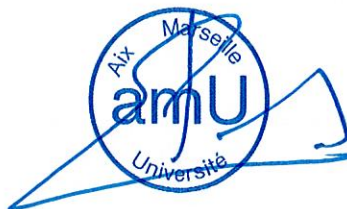
**Quorum : 18 membres présents et représentés**

Présents et représentés : 21 membres présents et 15 membres représentés

Fait à Marseille, le 17 décembre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **19 DEC. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le : **19 DEC. 2024**